



## Régularisation de charges abusives

Par **Floralie**, le **09/10/2023** à **13:14**

Bonjour,

j'ai quitté mon appart en avril et l'agence gérant l'appart me demande un montant abusif de régularisation de charges (700€) ; j'ai demandé le détail afin de savoir à quoi cela correspondait, réponse augmentation du gaz !! Je n'arrive pas à obtenir les détails de mes consos, relevé de compteurs etc...

cette consommation est impossible (appart de 50m2)

j'ai vraiment besoin d'aide , merci , j'ai besoin de vous

c. xxxxx anonymisation

Par **Visiteur**, le **09/10/2023** à **14:19**

Bonjour,

Ne mettez pas votre nom sur un forum public.

Ne payez rien sans justificatif précis.

Comment se fait-il que vous n'étiez pas titulaire du contrat de gaz ?

Ou alors c'est pour un chauffage collectif ?

Et vos charges étaient au forfait ou par provisions ? logement vide ou meublé ?

Vous pouvez aussi prendre conseil auprès de votre ADIL (gratuit).